

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Vote des tarifs 2024 des établissements du CIAS Grand Lac

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023

CIAS
Communauté d'Agglomération

Conseil d'Administration
Séance du 21 décembre 2023 à 19h00

Sur ordre de Grand Lac, suite Convocation N°164 (seulement Les) 2023 Adressé Béné

NUMÉRO ÉTABLISSEMENT	PROFESSEUR	PROFESSEUR	PROFESSEUR
1. Mairie de Châteauneuf			
2. Mairie de Châteauneuf			
3. Mairie de Châteauneuf			
4. Mairie de Châteauneuf			
5. Mairie de Châteauneuf			
6. Mairie de Châteauneuf			
7. Mairie de Châteauneuf			
8. Mairie de Châteauneuf			
9. Mairie de Châteauneuf			
10. Mairie de Châteauneuf			
11. Mairie de Châteauneuf			
12. Mairie de Châteauneuf			
13. Mairie de Châteauneuf			
14. Mairie de Châteauneuf			
15. Mairie de Châteauneuf			
16. Mairie de Châteauneuf			
17. Mairie de Châteauneuf			
18. Mairie de Châteauneuf			
19. Mairie de Châteauneuf			
20. Mairie de Châteauneuf			
21. Mairie de Châteauneuf			
22. Mairie de Châteauneuf			
23. Mairie de Châteauneuf			
24. Mairie de Châteauneuf			
25. Mairie de Châteauneuf			

Adressé par le conseil d'administration
Monsieur le Maire de Châteauneuf
Monsieur le Maire de Châteauneuf

Le Conseil d'Administration se réunira le 21 décembre 2023

En vertu de l'article 18 de la loi n° 2015-1718 du 23 décembre 2015 relative à la République numérique, les documents publiés en ligne sont accessibles en format PDF. Le lien de téléchargement est disponible en bas de page de chaque document.

Adressé le 21 décembre 2023
Le Président
Monsieur le Maire de Châteauneuf

Le présent document est diffusé en vertu de la loi n° 2015-1718 du 23 décembre 2015 relative à la République numérique. Les documents publiés en ligne sont accessibles en format PDF. Le lien de téléchargement est disponible en bas de page de chaque document.



2023-12-21_DELIB102.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 607,9 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.